

INGENIUM - MUSÉES DES SCIENCES ET DE
L'INNOVATION DU CANADA

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL
(NON VÉRIFIÉ)

POUR LE TRIMESTRE AYANT PRIS FIN
LE 30 SEPTEMBRE 2025

Discussion narrative

30 septembre 2025

Cette section du rapport financier trimestriel présente la discussion de la direction à propos du rendement financier de l'entreprise au cours du premier trimestre clos le 30 septembre 2025.

Veuillez le lire en parallèle avec les états financiers trimestriels d'Ingenium, qui suivent cette section.

SURVOL

Au cours du deuxième trimestre, Ingenium a fait progresser les priorités énoncées dans son nouveau plan stratégique 2025-2030.

Objectif stratégique 1 : Rapprocher la société de la science, de la technologie et de l'innovation

Au cours de ce trimestre, nos efforts visant à renforcer la culture canadienne de l'innovation ont consisté notamment à susciter la curiosité grâce à des programmes STEAM attrayants et à renforcer les capacités STEAM par le biais de partenariats.

Les camps d'été organisés dans les musées ont continué de rencontrer un vif succès. Plus de 1 629 enfants ont participé cet été à des camps qui ont donné vie à l'apprentissage STEAM, en profitant d'un large éventail d'activités pratiques, notamment le codage, les expériences scientifiques et les soins aux animaux.

Objectif stratégique 2 : Cultiver un sentiment d'appartenance

Au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada, la nouvelle exposition « Les souvenirs se créent dans la cuisine » a été inaugurée le 1er juillet, mettant en lumière diverses voix et leurs histoires personnelles. Développée en collaboration avec plus de 100 participants de la communauté, l'exposition souligne à quel point la préparation et le partage de la nourriture peuvent créer des souvenirs mémorables.

Objectif stratégique 3 : Renforcer nos fondements

Ingenium a continué d'investir dans nos expériences muséales, notamment en élaborant un plan visant à moderniser et à entretenir les installations interactives numériques dans les trois musées. La rénovation des îlots consacrés aux débuts de l'aviation et à la Seconde Guerre mondiale a été achevée au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada, avec de nouveaux graphiques et des vitrines rénovées qui améliorent l'accessibilité. Au Musée des sciences et de la technologie du Canada, de nouveaux artefacts sont désormais exposés, notamment une parka autochtone et le Deep Rover, un sous-marin innovant fabriqué au Canada.

La fréquentation des musées a augmenté au deuxième trimestre, grâce à la saison touristique estivale et à la popularité du Laissez-passer Un Canada fort. Cette initiative fédérale, lancée le 20 juin, offre l'entrée gratuite aux enfants de moins de 18 ans et des réductions aux jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans. Au total, Ingenium a accueilli 247 000 visiteurs dans ses musées au cours de ce trimestre (contre 231 000 visiteurs au deuxième trimestre 2024-2025).

Discussion narrative

30 septembre 2025

Résultats financiers

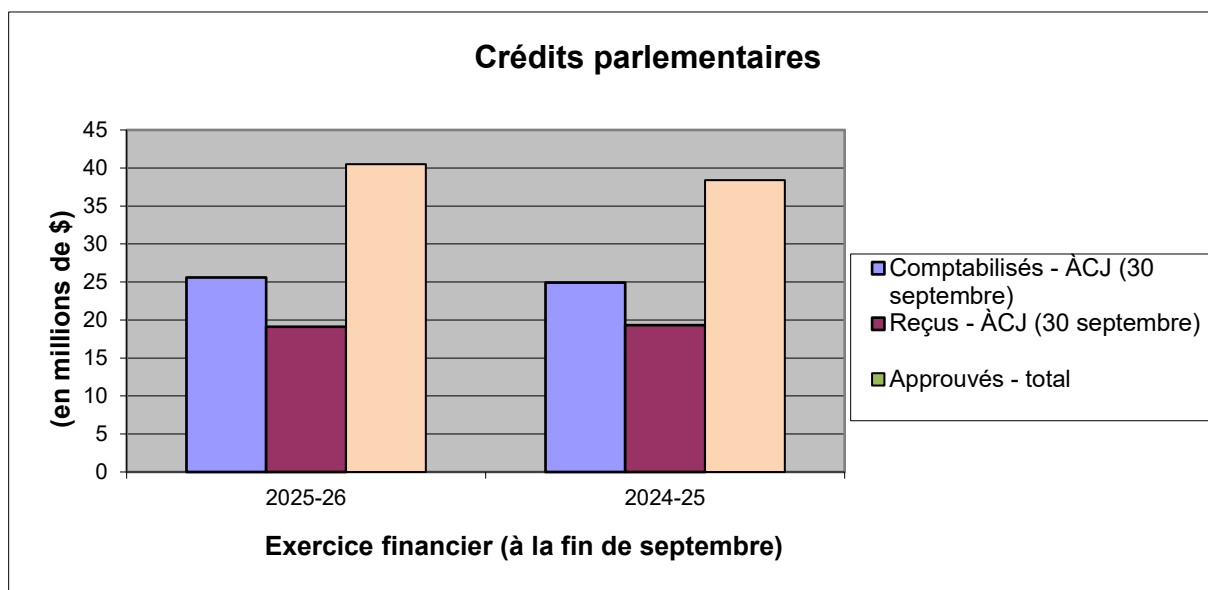
Dans l'ensemble, la société a enregistré un excédent de 1,187 million de dollars (1,956 million de dollars en 2024-2025) pour la période, ce qui a fait passer l'actif net non affecté de 8,098 millions de dollars au 31 mars 2025 à un solde de 9,285 millions de dollars au 30 septembre 2025. La société s'attend toutefois à ce que l'excédent diminue au cours de l'exercice.

Cependant, la société ne serait pas dans une situation financière favorable si elle n'avait pas reçu un financement temporaire dans le cadre du budget principal en mai 2025 afin d'alléger certaines des pressions financières causées par l'inflation et les frais d'hébergement.

Crédits parlementaires

Le total des crédits inscrits dans les états financiers de la Société selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour les deux premiers trimestres de 2025-2026 s'élève à 25,6 millions de dollars (24,9 millions de dollars en 2024-2025). Le niveau des crédits a augmenté en raison de l'attribution de fonds supplémentaires à Ingenium afin de compenser les pertes de revenus liées au Laissez-passer Un Canada fort.

Pour l'exercice 2025-2026, le crédit total, y compris le financement spécial, s'élève à 40,5 millions de dollars (38,4 millions de dollars en 2024-2025). Une décision de financement spécial présentée par le gouvernement du Canada en mai 2025 prévoyait 9,34 millions de dollars en 2025-2026 (7,24 millions en 2024-2025) pour faire face aux pressions financières causées par l'inflation des coûts et l'augmentation de l'impôt foncier, et 0,55 million de dollars pour mettre en œuvre l'initiative Laissez-passer Un Canada fort dans ses musées.

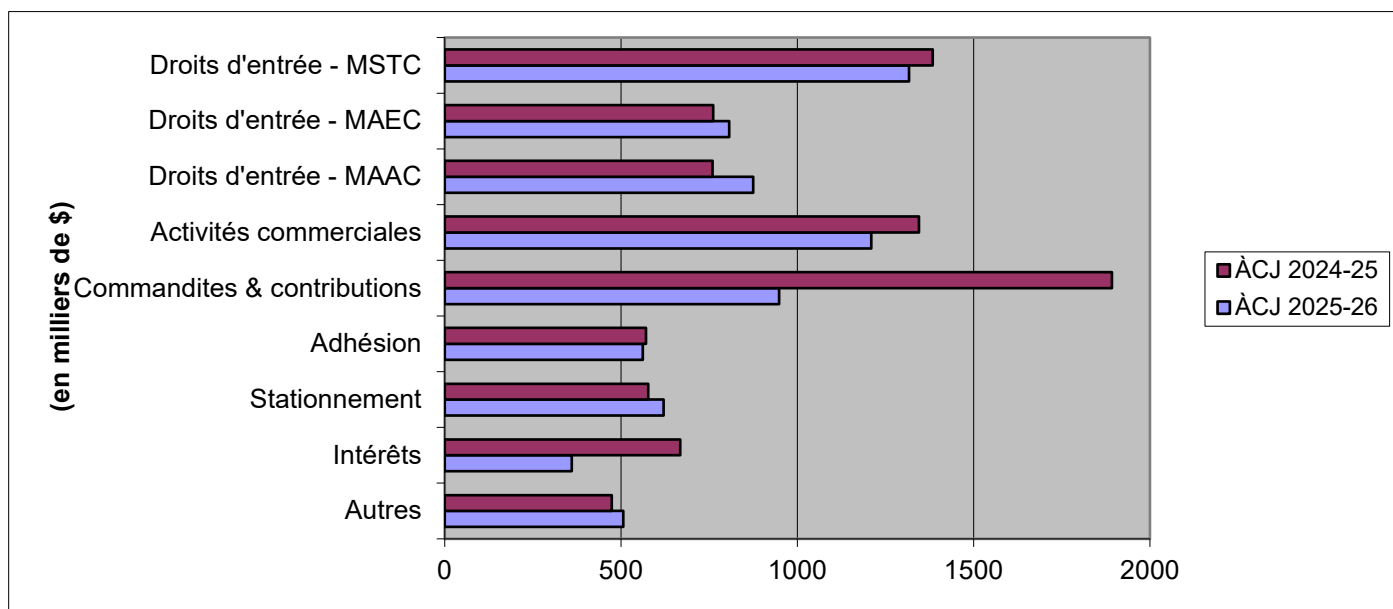


Discussion narrative

30 septembre 2025

Produits

À la fin du mois de septembre 2025, les recettes étaient inférieures à celles générées au cours des deux premiers trimestres de 2024-2025 (7,2 millions de dollars en 2025-2026 contre 8,4 millions de dollars en 2024-2025). Les revenus d'exploitation générés au cours des deux premiers trimestres de 2025-2026 sont comparables à ceux générés au cours des deux premiers trimestres de 2024-2025 (5,9 millions de dollars en 2025-2026 contre 5,9 millions de dollars en 2024-2025). Les revenus provenant des contributions ont diminué de 0,94 million de dollars, passant de 1,89 million de dollars au cours des deux premiers trimestres de 2024-2025 à 0,95 million de dollars au cours des deux premiers trimestres de 2025-2026. La Société n'a encore reçu aucune contribution de la Fondation Ingenium au cours de cet exercice financier (0,505 million de dollars en 2025-2026). La Société a généré moins de revenus provenant des placements au cours de cet exercice financier par rapport à l'exercice précédent en raison de la diminution du solde de trésorerie et des équivalents de trésorerie et des taux d'intérêt.

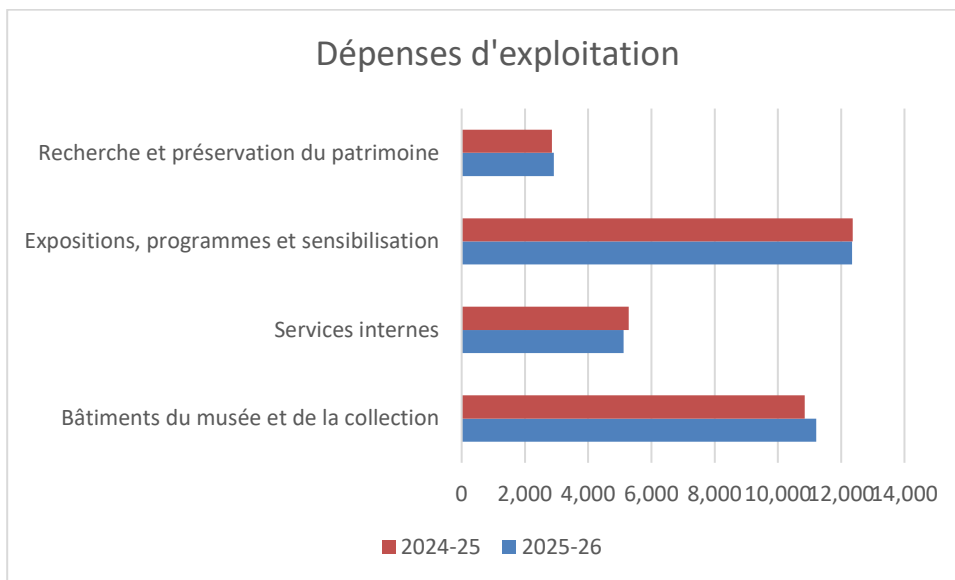


Charges d'exploitation

Les dépenses totales de la société se sont élevées à 31,580 millions de dollars pour les deux premiers trimestres de 2025-2026, soit une augmentation par rapport à la même période l'année dernière (31,339 millions de dollars en 2024-2025). L'inflation des prix des biens et services, ainsi que les augmentations salariales économiques, sont les principaux facteurs à l'origine de la hausse des dépenses pour cet exercice financier. Des dépenses relativement importantes ont été engagées au cours de l'exercice financier 2024-2025 pour présenter une exposition spéciale, Oh Merde!, au Musée des sciences et de la technologie du Canada, ce qui a contribué à réduire l'écart entre les dépenses totales de cet exercice financier et celles de l'exercice financier précédent.

Discussion narrative

30 septembre 2025



Capital Expenditures

Au cours des deux premiers trimestres de l'exercice 2025-2026, la Société a investi 0,2 million de dollars dans des immobilisations (1,2 million de dollars en 2024-2025). Les investissements de l'exercice en cours sont liés à l'achèvement de l'aménagement paysager du Centre Ingenium et à l'amélioration de l'accessibilité du site du CAFM.

Discussion narrative

30 septembre 2025

RISK ANALYSIS

Pour 2025-2026, sept risques inclus dans le profil de risque de l'entreprise sont considérés comme dépassant le seuil de tolérance de la Société :

- **Financement gouvernemental** : Risque que la Société ne reçoive pas un financement gouvernemental suffisant en raison de l'escalade des coûts et de l'absence d'indexation, ainsi que des coûts non capitalisés associés à un portefeuille d'actifs croissant et vieillissant. Ingenium est également confronté à une augmentation significative des prix due à l'inflation. Un financement supplémentaire temporaire est prévu pour 2025-2026 et 2026-2027 afin de faire face à ces pressions sur les coûts d'exploitation.
- **Concurrence et conditions du marché** : Il existe un risque qu'Ingenium ne parvienne pas à s'adapter de manière adéquate aux changements des tendances du marché, à rester compétitif et à générer des revenus suffisants. Afin d'atténuer ce risque, la Société a lancé une stratégie touristique, fait la promotion de visites guidées de ses collections et commencé à travailler avec des partenaires pour promouvoir le Laissez Passer Un Canada fort.
- **Contributions et philanthropie** : Il existe un risque que la Société ne soit pas en mesure d'obtenir le niveau de contributions requis (y compris les dons philanthropiques) de la part de tiers en raison de sa capacité limitée et de la perception selon laquelle, en tant qu'institution fédérale, elle devrait être entièrement financée par le gouvernement. Pour atténuer ce risque, la Société a cherché à renouveler ses accords de financement avec d'autres organisations, a continué à tirer parti de sa proposition de valeur pour solliciter davantage de contributions et a mis en œuvre un plan opérationnel stratégique pour les partenariats.
- **Capacité et compétences de la main-d'œuvre** : Il existe un risque que la société ne dispose pas et ne conserve pas suffisamment de personnel, ou de personnes possédant les compétences et l'expérience nécessaires, pour déployer une main-d'œuvre efficace. Afin d'atténuer ce risque, la société a poursuivi l'élaboration d'une stratégie d'apprentissage à l'échelle de l'entreprise qui favorise les compétences clés, la conformité et la formation au leadership.
- **Cybersécurité** : Il existe un risque de violation de la cybersécurité pouvant entraîner la mise hors service des systèmes, la compromission de l'intégrité des données et/ou l'accès inapproprié à des informations sensibles. Pour atténuer ce risque, la société offre une formation et une sensibilisation continues, mène des exercices sur table pour tester sa préparation en matière de cybersécurité et a lancé un examen des mesures de cybersécurité pour la nouvelle infrastructure cloud (par exemple, M365, Sparkrock).

Discussion narrative

30 septembre 2025

- Infrastructure numérique créative : Il existe un risque que la Société ne soit pas en mesure d'acquérir et/ou de maintenir l'infrastructure numérique créative nécessaire pour fournir un contenu numérique de haute qualité et pertinent ainsi que des expériences interactives sur place. Afin d'atténuer ce risque, la Société met en œuvre un plan de modernisation à long terme et une nouvelle solution de gestion des stocks pour les interactions numériques du musée. La Société travaille également à la phase finale du projet de renouvellement du site web.
- Infrastructure bâtie : Il existe un risque que l'infrastructure bâtie de la Société se détériore et/ou ne réponde plus aux besoins opérationnels croissants et/ou ne soit plus conforme. Afin d'atténuer ce risque, la Société procède à l'entretien de base des bâtiments tout en révisant son plan de remplacement des immobilisations afin d'y inclure, dans la mesure du possible, des solutions plus durables sur le plan environnemental et plus accessibles. La mise en œuvre de ce plan sera alignée sur les ressources disponibles.

États financiers

Rapport Financier Trimestriel (non vérifié)

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres et documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable, que les biens sont protégés et contrôlés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements ainsi qu'à la *Loi sur les musées* et aux règlements administratifs de la Société.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Christina Tessier
La présidente-directrice générale



Kimberlee Hemming
Directrice générale des opérations, Personnel et services corporatifs

26 November 2025

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non vérifié)

Au 30 septembre

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 septembre 2025	31 mars 2025
ACTIF		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 758 \$	\$25 947 \$
Créances		
Ministères	822	606
Clients	467	539
Stocks	802	777
Frais payés d'avance	688	923
	26 537	28 792
Collection (note 3)	1	1
Immobilisations	223 986	230 050
	250 524 \$	258 843 \$
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	4 869 \$	8 024 \$
Tranche à court terme des avantages sociaux futurs	97	96
Apports reportés et produit reporté	10 230	10 571
	15,196	18 691
Avantages sociaux futurs	518	518
Avance à long terme (note 4)	4 208	4 208
Apports reportés liés aux immobilisations	211 215	217 226
	231 137	240 643
ACTIF NET		
Non affecté	9 289	8 098
Investissement en immobilisations	10 102	10 102
	19 387	18 200
	250 524 \$	258 843 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS DES RÉSULTATS (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre

<i>(en milliers de dollars)</i>	T2 2025		T2 2024		ACJ 2025		ACJ 2024	
PRODUITS								
Exploitation (Tableau 1)	3 316	\$	3 471	\$	5 898	\$	5 872	\$
Contributions (Tableau 1)	550		1 244		948		1 892	
Intérêts	183		324		360		668	
Total des produits	4 049		5 039		7 206		8 432	
CHARGES (Tableau 2)								
Recherche et préservation du patrimoine	1 491		1 520		2 909		2 855	
Expositions, programmes et sensibilisation	6 320		6 183		12 345		12 359	
Services internes	2 576		2 632		5 119		5 280	
Bâtiments du musée et de la collection	5 768		5 552		11 207		10 845	
Total des charges	1 155		15 887		31 580		31 339	
Déficit avant les crédits parlementaires	(12 106)		(10 848)		(24 374)		(22 907)	
Crédits parlementaires (note 5)	14 782		12 609		25 561		24 863	
Surplus (perte) net de la période	2 676	\$	1 761	\$	1 187	\$	1 956	\$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre

	30 septembre 2025		31 mars 2025	
<i>(en milliers de dollars)</i>				
Investissement en immobilisations au début de la période	10 102	\$	10 102	\$
Investissement en immobilisations au cours de la période	-		-	
Investissement en immobilisations à la fin de la période	10 102		10 102	
Bénéfice non affecté au début de la période	8 098		8 904	
Bénéfice (perte) net de la période	1 187		(806)	
Bénéfice non affecté à la fin de la période	9 285		8 098	
ACTIF NET À LA FIN DE LA PÉRIODE	19 387	\$	18 200	\$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre

(en milliers de dollars)		T2		T2		ACJ		ACJ	
		2025		2024		2025		2024	
Activités de fonctionnement:									
Encaissements (clients et donateurs)		3 225	\$	3 370	\$	6 695	\$	11 584	\$
Crédits parlementaires reçus pour les dépenses d'exploitation		11 219		9 581		19 024		18 760	
Décaissements (fournisseurs)		(6 071)		(5 333)		(12 865)		(12 235)	
Décaissements (salaires et avantage sociaux)		(7 559)		(7 348)		(15 054)		(15 114)	
Sommes reçues de la fondation		-		505		-		505	
Intérêts reçus		193		326		357		635	
Total des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		1 007		1 101		(1 843)		4 135	
Activités d'investissement en immobilisations :									
Décaissements relatifs à l'acquisition d'immobilisations		(168)		(751)		(543)		(2 403)	
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations		(168)		(751)		(543)		(2 403)	
Activités de financement :									
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations		60		138		108		619	
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		62		138		89		619	
		122				197			
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		961		488		(2 189)		2 351	
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		22 797		25 325		25 947		23 462	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		23 758	\$	25 813	\$	23 758	\$	25 813	\$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2025

Les états financiers trimestriels d'INGENIUM - musées des sciences et de l'innovation du Canada doivent être lus de concert avec les états financiers annuels vérifiés les plus récents ainsi qu'avec le compte rendu faisant partie du rapport financier trimestriel.

1. Pouvoirs, mission et activités

Le Musée national des sciences et de la technologie a été constitué le 1er juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*, et est une société d'État mentionnée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujéti à l'impôt sur les bénéfices en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Tel que le mentionne la *Loi sur les musées*, la Société a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique, ainsi que de leurs rapports avec la société sur le plan économique, social et culturel.

La Société exerce ses activités sous le nom d'INGENIUM - musées des sciences et de l'innovation du Canada. Elle gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada. Les activités de la Société sont réparties en quatre activités complémentaires :

Préservation du patrimoine

Cette activité comprend la documentation, le catalogage, la conservation, la recherche historique, la bibliothèque et les services connexes.

Diffusion des connaissances

Cette activité comprend l'élaboration et l'entretien des expositions, les programmes d'interprétation et d'enseignement, de communication et de promotion, la diffusion sur le Web et les autres services aux visiteurs.

Services internes

Cette activité comprend les services de ressources humaines, des finances et de la gestion des installations, du développement d'entreprise et des activités commerciales, qui sont tous gérés centralement.

Installations

Cette activité comprend les frais de fonctionnement et d'entretien des immeubles qui appartiennent à la Société et de ceux qui sont loués, ainsi que les services de sécurité. Elle comprend également une partie considérable des charges d'amortissement étant donné que les acquisitions d'immobilisations se rapportent principalement aux installations de la Société.

Directive conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'administration financière*

En juillet 2015, la société a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son plan d'entreprise. Dans le but de rencontrer les exigences et de se conformer à la directive du Conseil du Trésor, la Société a révisé ses politiques, directives et pratiques concernant les voyages et les frais d'accueil.

2. Conventions comptables

Les conventions comptables importantes sont :

(a) Base de présentation

Ces états financiers ont été préparés en accordance avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public, applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif. La Société a préparé les états financiers en appliquant la série 4200 du PSAS. La Société applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements de la Société sont très liquides parce qu'ils sont remboursables sur demande sans préavis ni pénalité et sont limités à des placements à revenus fixes auprès d'institutions financières de renom qui sont des membres de l'Association Canadienne des Paiements, à des effets garantis par les gouvernements et à des effets commerciaux cotés A++ par la Société canadienne d'évaluation du crédit.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés se présentent des crédits non utilisés et des contributions reportées des individus et des entreprises pour une fin déterminée.

(c) Créances

La Société établit une provision pour créances douteuses, qui reflète la baisse de valeur estimative des créances. La provision est basée sur les comptes clients et est déterminée en considérant les connaissances de la Société sur la situation financière de ses clients, l'âge des comptes clients, le climat politique et économique actuel, la concentration des clients, les normes de l'industrie et l'historique de recouvrement.

Les pertes sur créances sont comptabilisées dans l'état des résultats, dans les charges d'exploitation.

(d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, alors que la valeur de réalisation nette est basée sur le prix de détail.

(e) Collection

La collection forme la plus grande part de l'actif de la Société, mais elle est comptabilisée à la valeur nominale de 1 000 \$ à l'état de la situation financière, vu les difficultés pratiques de lui attribuer une valeur significative.

Les objets de collection acquis par la Société sont comptabilisés comme charges dans l'exercice d'acquisition. Les objets donnés à la Société sont enregistrés comme actifs à leur valeur nominale.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées selon les méthodes suivantes. Les immobilisations corporelles dont la Société s'est portée acquéreur et qui lui appartiennent sont comptabilisées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2025

Au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les terrains et bâtiments appartenant au gouvernement du Canada et sous le contrôle de la Société sont comptabilisés à leur coût historique estimatif moins l'amortissement cumulé, dans le cas des bâtiments. Le coût historique estimatif net des bâtiments a été crédité aux apports reportés liés aux immobilisations et le coût historique estimatif des terrains a été crédité à l'actif net à titre d'investissement en immobilisations à l'état de la situation financière. Les terrains dont le coût historique ne peut pas être établi avec une certaine assurance sont comptabilisés à une valeur nominale et un montant correspondant est crédité à l'actif net. Les améliorations qui prolongent la vie utile ou le potentiel de service des bâtiments et des expositions sont capitalisées et comptabilisées au coût. Les améliorations aux bâtiments et aux expositions sont amorties sur la durée de vie utile des améliorations.

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société à fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la diminution de la valeur de l'actif. La réduction de valeur nette est alors comptabilisée à titre de dépense dans l'état des résultats.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations aux bâtiments	10 à 25 ans
Mobilier de bureau	5 à 12 ans
Matériel	5 à 12 ans
Logiciels	5 ans
Expositions permanentes	5 à 20 ans

Les sommes relatives aux projets d'immobilisations en cours sont virées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé, et elles sont alors amorties conformément à la politique de la Société.

(g) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

L'ensemble des employés de la Société participe au Régime de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées établi en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les cotisations doivent être versées par les employés et la Société afin de couvrir les coûts liés au service courant. En vertu de la loi actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer d'autres cotisations en ce qui a trait aux services passés ou au déficit du régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées dans les dépenses de l'année où les services ont été rendus et représentent l'obligation totale des avantages sociaux futurs de la Société.

ii) Indemnités de départ et prestations de cessation d'emploi

Avant le 11 mai 2012, les employés avaient droit à des indemnités de départ, tel que prévu dans les conventions collectives et les conditions d'emploi. La Société a éliminé ces indemnités à compter du 11 mai, 2012 et les montants non-payés à la fin de l'exercice ont été comptabilisés à titre de courus et sont recalculé chaque année afin de prendre en considération les augmentations de salaire.

La Société continue de fournir des prestations de cessation d'emploi aux employés mis à pied. Les indemnités de départ et les prestations de cessation d'emploi ne sont pas capitalisées d'avance et ne détiennent donc aucun actif. Elles seront prélevées sur les crédits futurs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2025

iii) Congés de maladie

La Société accorde aux employés des congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquiescent pas. La Société comptabilise le coût des congés de maladies futurs au cours des périodes pendant lesquelles les employés rendent des services à la Société. L'évaluation du passif est fondée sur la meilleure estimation de la direction de l'inflation, les taux d'actualisation, les données démographiques des employés et l'utilisation des congés de maladie des employés actifs.

(h) Constatation des produits

i) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde des fonds à la Société.

Les crédits parlementaires reçus pour l'achat des immobilisations amortissables, y compris les expositions dont la durée de vie utile est supérieure à un an, sont initialement comptabilisés comme apports reportés dans l'état de la situation financière. Quand un achat est effectué, la partie du crédit parlementaire utilisée pour effectuer l'achat est comptabilisée comme apports reportés liés aux immobilisations et est comptabilisée à titre de revenus selon la même méthode et pour les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires affectés à des dépenses précises sont reportés sur le bilan et comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats pendant la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées.

Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à une fin précise sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats de la période pour laquelle le crédit parlementaire est autorisé.

ii) Fonctionnement

Les revenus découlant des activités des Musées comprennent les droits d'entrée et la vente de programmes, les ventes en boutique, la location des installations, les adhésions, les commandites, l'exploitation agricole et d'autres revenus. Ils sont constatés dans l'année au cours de laquelle la vente de produits est conclue ou au cours de laquelle les services sont fournis.

iii) Contributions

Les contributions provenant des commandites reçues pour l'acquisition et la conception des expositions dont la durée de vie utile est supérieure à un an sont d'abord comptabilisées à l'état de la situation financière à titre d'apports reportés (note 2). Lorsqu'un achat est effectué, la partie des commandites utilisée pour ce faire est inscrite à titre d'apports reportés liés aux immobilisations et comptabilisée à titre de revenus selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes acquises.

Les apports affectés à l'externe à des fins précises sont reportés à l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de revenus à l'état des résultats durant l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont comptabilisées et les exigences sont satisfaites.

Les contributions non restrictives sont comptabilisées à titre de revenus à l'état des résultats dès qu'elles sont reçues ou sont recevables, si le montant peut être raisonnablement estimé et si la rentrée est raisonnablement assurée.

Les apports en nature, lorsqu'ils sont utilisés dans le cours normal des activités de la Société et que celle-ci aurait eu à les acheter autrement, sont comptabilisés à leur juste valeur marchande estimée au moment de leur réception. Puisqu'il est difficile de déterminer leur juste valeur, les services fournis par les bénévoles et les autres entités liées, ainsi que les objets donnés à la collection (note 3) ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2025

iv) Produits d'intérêts

Les intérêts sont constatés et comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(i) Conversion de devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens en fonction du taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur au 30 septembre.

Les gains et les pertes réalisés découlant de la conversion de devises sont reportés dans l'état des résultats. Les gains sont reportés au titre de produits divers dans le tableau des produits d'exploitation et les pertes sont reportées au titre de charges diverses dans le tableau des charges.

(j) Actifs et passifs financiers

La Société classe les instruments financiers au moment de leur comptabilisation initiale en fonction des raisons pour lesquelles les actifs financiers ont été acquis ou les passifs ont été engagés. Tous les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers à leur comptabilisation initiale correspond au prix de transaction, soit la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Suivant leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués par l'application du traitement comptable qui correspond à leur classement.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût ou au coût amorti. Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les créances. Les passifs financiers comprennent l'avance à long terme, ainsi que les créditeurs et les charges à payer.

(k) Opérations entre apparentés

i) Opérations entre entités

Les opérations interentités sont des opérations entre des entités contrôlées par des capitaux communs. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées en chiffres bruts et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- Les opérations interentités sont évaluées à la valeur d'échange lorsqu'elles sont effectuées conformément à des conditions semblables à celles qui seraient adoptées si les entités n'avaient pas de lien de dépendance, ou lorsque le coût payé est récupéré.
- Les biens et services reçus sans frais entre les entités contrôlées par des capitaux communs ne sont pas comptabilisés.

ii) Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

l) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles si certains événements futurs incertains surviennent ou ne surviennent pas. S'il est probable que l'événement futur survienne ou ne survienne pas et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2025

(m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés dans les états financiers de l'exercice.

Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les charges à payer, la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Les résultats réels pourraient différer grandement des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont inscrits dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Collection

Une partie de la mission de la Société est de « promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques [...] ». Cette collection représente l'actif principal de la Société et est répartie entre les secteurs suivants :

- les communications;
- les ressources non renouvelables et le design industriel;
- les ressources naturelles;
- les sciences physiques et la médecine;
- les ressources renouvelables, qui comprennent l'agriculture et la foresterie;
- les instruments, outils et systèmes ayant des applications directes en mathématiques, en chimie, en physique, ainsi qu'en astronomie, astrophysique, météorologie, arpentage et cartographie, et technologies de l'information;
- les transports: terrestre, maritime, aérien et spatial.

4. Avance à long terme

De 2008 à 2010, la Société a reçu des fonds du Secrétariat du Conseil du Trésor pour construire des salles de classe, des aires de vente au détail et un auditorium au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada.

(en milliers de dollars)	2025	2024
Financement pour la construction d'Installations génératrices de profit	4 208 \$	4 208 \$
	4 208 \$	4 208 \$

La Société a reçu les fonds sur la prémisse qu'un mécanisme de remboursement sera établi. Toutefois le remboursement des fonds pour la construction d'installations génératrices de profit n'était pas prévu avant 25 ans après le début du projet. Au 30 septembre 2025, un mécanisme de remboursement doit encore être établi pour la construction d'installations génératrices de profit. La Société n'a pas d'intérêt à payer sur cette avance de fonds.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS
30 septembre 2025

5. Crédits parlementaires

<i>(en milliers de dollars)</i>	2025	2024
Budget principal des dépenses d'exploitation et d'immobilisations	19 077 \$	19 320 \$
Crédits supplémentaires:		
Laissez-passer Un Canada fort	550	-
	19 627 \$	19 320 \$
Crédits reportés utilisés dans l'année en cours	227	774
Montants utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables	(143)	(1 171)
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	5 850	5 940
Crédits parlementaires	25 561 \$	24 863 \$

6. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés comprennent également les membres clés de la direction qui possèdent l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société, c'est-à-dire l'équipe de la haute direction, tous les membres du conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. À l'exception des opérations décrites ci-dessous, la Société réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions qu'avec des parties non apparentées. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Au cours de l'année, la Société a obtenu des services réalisés sans frais par Agriculture et Agroalimentaire Canada et par le Bureau du vérificateur général du Canada. Le bail pour la location des bâtiments du Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada sur le site de la Ferme expérimentale centrale et les services d'audit ont été assurés sans frais, et ne sont pas présentés dans l'état des opérations de la Société.

La Société est également liée à d'autres entités en raison de l'influence considérable qu'elle exerce sur ces organisations. Les opérations entre apparentés avec la Fondation (note 7) et l'Aéroclub Rockcliffe (note 8) sont présentées ailleurs dans ces états financiers.

7. Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada

La Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada (la Fondation) a été constituée le 14 novembre 2007 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* depuis le 1^{er} avril 2008. C'est une entité juridique distincte du Musée national des sciences et de la technologie, et tous les fonds qui seront recueillis par la Fondation seront destinés aux projets déterminés par la Fondation.

8. Aéroclub Rockcliffe

L'Aéroclub Rockcliffe (Rockcliffe Flying Club, RFC) est une organisation à but non-lucratif qui a pour objectif d'offrir des cours de pilotage reconnue par Transports Canada à ses membres et fournir des avions à ses membres pour des fins récréatives. Le RFC gère l'aéroport de Rockcliffe, qui est la propriété de la Société des musées de sciences et technologies du Canada et qui est situé sur le terrain du Musée de l'aviation et de l'espace du Canada. La Société a un intérêt économique dans le RFC en raison des importantes ressources fournies à l'Aéroclub en échange de l'entretien des lieux. La Société permet au RFC d'utiliser l'aéroport sans frais en échange de l'exploitation et de l'entretien des pistes, des voies de circulation, des aires de trafic, des terrains, des stationnements et de la voie d'accès. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services reçus ou des services offerts, l'opération n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

9. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait l'objet de diverses réclamations ou actions judiciaires. Dans la mesure où il est probable que l'événement futur survienne ou ne survienne pas et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge est consignée dans les états financiers de la Société. Au 30 septembre 2025, aucune provision n'a été comptabilisée suite à l'évaluation par la Société et le cabinet juridique externe des passifs éventuels (2023 - aucune provision). L'effet éventuel du règlement de ces litiges sera comptabilisé lorsqu'il pourra être déterminé. Au 30 septembre 2024, la Société n'a pas d'actif éventuel à présenter.

TABLEAU 1: TABLEAU DES PRODUITS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS (non vérifié)

pour le trimestre terminé le 30 septembre

Produits d'exploitation

(en milliers de dollars)	T2		T2		ACJ		ACJ	
	2025		2024		2025		2024	
Droits d'entrée et programmes								
Sciences et technologie	767	\$	864	\$	1 317	\$	1 384	\$
Aviation et espace	476		469		807		761	
Agriculture et alimentation	556		502		875		760	
Ventes dans les boutiques	533		507		950		914	
Stationnement	347		326		621		577	
Adhésion	267		292		562		571	
Location des installations et concessions	122		208		260		431	
Activités de la Ferme	119		125		270		241	
Autres Produits	78		109		122		118	
Expositions itinérantes	51		69		114		115	
TOTAL	3 316	\$	3 471	\$	5 898	\$	5 872	\$

Contributions

(en milliers de dollars)	T2		T2		ACJ		ACJ	
	2025		2024		2025		2024	
Subventions et commandites	324	\$	297	\$	595	\$	639	\$
Autres contributions de la Société et des individus	226		442		353		748	
Contributions de la fondation	0		505		0		505	
TOTAL	344	\$	1 244	\$	948	\$	1 892	\$

TABLEAU 2: TABLEAU DES CHARGES (non vérifié)

pour le trimestre terminé le 30 septembre

(en milliers de dollars)	T2	T2	ACJ	ACJ
	2025	2024	2025	2024
Coûts du personnel	7 871	7 403	15 396	14 669
Amortissement des immobilisations	3 154	3 153	6 314	6 311
Frais de gestion immobilière	997	959	1 969	1 858
Impôt foncier	864	833	1 728	1 666
Services publics	591	585	1 081	1 131
Matériaux et fournitures	617	581	1 192	1 154
Services professionnels et spéciaux	511	520	987	1 094
Réparation et entretien	463	357	758	537
Services de protection	303	304	622	600
Coût des marchandises vendues - Boutiques	262	247	470	469
Fabrication et location d'expositions	166	450	243	897
Marketing et publicité	143	151	278	268
Charges diverses	41	99	123	185
Déplacements et hospitalité	60	67	123	137
Assurance	38	41	74	76
Télécommunications	36	57	96	112
Fret, messagerie et camionnage	29	29	89	101
Location de matériel	7	10	18	31
Acquisition d'objets pour la collection	2	41	19	43
Total	16 155	\$ 15 887	\$ 31 580	\$ 31 339